

COMMISSION THEMATIQUE QUALITE DU 15 DECEMBRE 2011

LISTE DES PARTICIPANTS

Monsieur	CHAPRON	SIAM - Président de la Commission
Monsieur	BAHERS	CG 77
Monsieur	BELHOMME	CG 93 – DEA
Madame	BERDOULAY	CG 94 - DSEA
Madame	BIREBENT	Ville de Saint-Maur - Association Marne Vive
Madame	CHAMBERT	SIAEP Région de Lagny
Monsieur	CHAUTARD	CA Clichy-Montfermeil
Monsieur	CHERY-DROUET	CDCK 94
Monsieur	COCQUELIN	Nature et Sociétés
Monsieur	DEBARRE	SyndicatMarne Vive - Animateur
Monsieur	GARCIA	CA du Haut Val de Marne
Madame	KEREBEL	SAN Val Maubuée
Monsieur	LE CARRE	AESN
Madame	LEGRAND	Eau de Paris
Monsieur	LONDINSKY	CA Est-Ensemble
Madame	LUCAS-LEBLANC	SEDIF
Monsieur	RODRIGUEZ	CA Marne et Chantereine
Madame	RONEZ	AESN
Monsieur	STEINMANN	DRIEE IdF
Monsieur	TROCHON	FPPMA 77
Madame	VALOT	SIAM

Monsieur	SATIN	EGIS Eau
Monsieur	CAUCHIE	ADAGE Environnement

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Présentation du groupement et du déroulement de la mission

Point 2 : déroulement de la mission : rôle des commissions thématiques

Sur la diapositive 7 « Produire l'état des lieux sur 13 thèmes, avec 4 commissions », il est demandé de :

- 1. ne pas omettre le lien entre inondations (thème 7) et qualité des eaux (CT Qualité) : risque de pollutions accidentelles
- 2. préciser la position du thème « eau potable » vis-à-vis de l'ensemble des commissions thématiques :
 - CT Usages : disponibilité de la ressource, bilan besoins / ressources
 - CT Qualité : qualité de l'eau prélevée pour produire de l'eau potable
 - CT Aménagement : évolution des besoins à venir

Du fait de la multiplicité des sujets s'y rapportant, une inter-commission sur le thème « eau potable » sera peut-être nécessaire.

Point 3: aujourd'hui, engager collectivement la phase d'état des lieux

A) SYNTHESE DES TRAVAUX QUE LA COMMISSION A DEJA MENES

(thèmes directement concernés par la Commission Qualité et thèmes plus transversaux)

- ◆Sur les rejets directs dans le milieu (c'est-à-dire effluents pollués non passés par un traitement), la base d'information est constituée par le recensement de la DRIEE, mais qui :
 - ne comprend pas de renseignements quantitatifs de flux rejetés, donc difficultés pour hiérarchiser;
 - ne concerne pas les cours d'eau autres que la Marne.

De fait, l'usage des études type « diagnostic assainissement » est nécessaire, mais celles-ci sont parfois anciennes et nécessiteraient des mises à jour. Toutes informations de la part des membres des Commissions (notamment les collectivités) sont nécessaires.

- ♦ Il n'est pas prévu de prestations type analyses sur le milieu ou sur les ouvrages ; si des manques réels sont identifiés et que la Commission estime nécessaire de les combler, le Groupement peut établir des CCTP pour lancer des consultations en vue de prestations complémentaires.
- ◆ Pollution liée au ruissellement : il convient de s'intéresser à tous les polluants, tant ceux en provenance du « monde agricole » (phytosanitaires, nitrates, ...) que ceux du « monde urbain » (phytosanitaires, hydrocarbures,...). Globalement, il faut s'attacher à la connaissance des actions de chaque gestionnaire d'espaces dans ce domaine.

- ◆ Pollution issue des ports de plaisance et des ports commerciaux à prendre en compte de façon similaire au thème « artisanat/industrie » et donc à rattacher à ce thème ;
- ◆Penser à la problématique « gaz de schistes », même si le territoire du SAGE n'est pas directement concerné (secteurs immédiatement amont)

B) POINTS SUR LES DONNEES A RECUPERER

En complément des diapositives n°15 et 16, ci-dessous les informations et remarques des membres de la Commission :

QUALITE EAUX SUPERFICIELLES:

- Evolution dans l'espace et dans le temps
 - Merdereau : en cours d'obtention
 - Chantereine : étude en cours, phase 1 fournie dernièrement
 - Plan d'eau de Vaires : Le Conseil Régional IdF a-t-il des données ? Autre problème mentionné : pollution des sols.
 - Canal de Chelles : données manquantes, la synthèse du SDVP 77 n'apporte pas grand-chose. Données disponibles à la Fédération de Pèche ?
 - Quelle connaissance de la qualité des darses du Port de Bonneuil ?
- Qualité par temps de pluie (bactériologie, autres polluants): voir ci-après

ASSAINISSEMENT

Le problème ne relève pas tant d'un manque de données mais plutôt de son caractère diffus et de l'ancienneté des données. De plus, les indicateurs ne sont pas toujours les mêmes (ex: appréciation du « taux de collecte »).

Les programmes de travaux sont intéressants pour connaître la dynamique du territoire.

- CG93 : programme AUDACE en cours de révision : pas de nouvelles données avant 2013. Il y a déjà de nombreux documents disponibles. Préciser ce qui est attendu par le Groupement.
- CAHVM: étude bilan du schéma directeur d'assainissement (2006) en phase de finalisation
- CA Est Ensemble (Nord Ouest du bassin versant): Etude diagnostic non encore démarrée. Rien de concret avant 2013.

INDUSTRIES ET ARTISANAT

Comment évaluer les pressions dues à ce thème ? → carte d'occupation des sols, pour ce qui concerne l'importance géographique (secteurs avec/sans activités économiques).

Vis-à-vis de l'assainissement, l'approche doit être fondée sur les autorisations de raccordement au titre du Code de la Santé. Les acteurs peuvent-ils fournir des données à ce niveau ?

Ne pas se limiter aux gros industriels dont les rejets sont souvent contrôlés. S'intéresser aussi à l'impact cumulé des artisans dont les pratiques ne sont pas toujours exemplaires et les rejets potentiellement impactants.

Les chambres des métiers, en relation avec l'Agence de l'Eau ont lancé des actions de sensibilisation et de financement pour la gestion des effluents spécifiques à ces activités.

Etude Marne Vive sur les rejets non domestiques (rendu prévu 02/2012).

EAU POTABLE

Polluants émergents : données disponibles notamment au SEDIF dans le cadre de son programme de R&D. Le PIREN Seine dispose aussi de données mais plutôt sur la Seine.

Prix de l'eau: plutôt utiliser le terme de « prix du cycle de l'eau », permettant de faire la réelle décomposition des redevances « eau potable » et « assainissement » (pouvant elles-mêmes être décomposées en part « collectivités », en part « délégataire » et/ou en transport / distribution / collecte / épuration / etc...) et redevances « organismes publics » (AESN, VNF). Les collectivités sont invitées à fournir le maximum de données dans ce domaine, de façon à pouvoir établir un état comparatif sur le territoire.

Difficultés pour obtenir une **homogénéité des indicateurs** sur l'ensemble du territoire : exemple : l'indice linéaire de perte (IPL) des réseaux « eau potable ».

RUISSELLEMENT URBAIN

Il convient de faire le point entre les attentes de densification de l'habitat (70 000 nouveaux logements par an) et les principes généraux de gestion des eaux pluviales « à la parcelle ».

Le traitement des eaux pluviales (ruissellement) est identifié comme un sujet fort du SAGE.

Les rares données *a priori* disponibles sur le ruissellement (et la pollution associée) des infrastructures sont :

- Un dossier sur l'échangeur Val Maubué (A4/RN104) en cours ;
- Des travaux envisagés (mais des études préalables sont à prévoir) au niveau de l'A4 dans le 94;
- Entretien d'un décanteur proche du franchissement de la Marne à Joinville, voir DRIF.

Il serait utile de disposer d'un bilan patrimonial des ouvrages gérés par la DRIF.

Merci aux acteurs concernés de communiquer au plus vite les éléments listés ci-dessus à l'animateur du SAGE (Christophe DEBARRE – <u>christophe.debarre@marne-vive.com</u> – 01 45 11 65 71). Si vous avez des questions, vous pouvez contacter M. DEBARRE ou bien directement Marc SATIN – 06 18 37 47 84

C) DISCUSSION: QUALITE DES COURS D'EAU PAR TEMPS DE PLUIE

Il est montré qu'il existe :

- une connaissance détaillée du fonctionnement des réseaux par temps de pluie, ainsi que de nombreuses données sur la qualité des effluents pour des événements pluvieux différentiés ;
- un suivi régulier, d'antériorité satisfaisante et de répartition spatiale intéressante de la qualité de la Marne, qui plus est sur de nombreux paramètres ;

Mais le lien évident entre les rejets effectifs et la dégradation de la qualité de la Marne n'est pas démontré de façon flagrante (cf. les diapositives 18 et 19)

Ce lien va dépendre de très nombreux facteurs, tels que :

- Régime et débit de la rivière au moment des événements pluvieux considérés ;
- Niveau de pollution préexistant dans la rivière avant l'événement pluvial ;
- Caractéristiques variables des pluies (hauteur précipitée, intensité, répartition géographique, durée de temps sec précédent,...);
- Type de réseaux d'assainissement (unitaires, pluviaux) et caractéristiques (présence d'ouvrages de rétention, sélectivité, anomalies, ...);
- Contribution des ruisseaux (sur tous les points ci-dessus).

SUITES DU TRAVAIL

La <u>prochaine commission qualité</u> aura lieu vers le mois de **mars 2012**. Elle aura pour objectif de présenter et mettre en discussion une première version d'un plan détaillé de l'état des lieux. Pour rappel, la validation de l'état des lieux par la Commission Locale de l'Eau est prévue en mai-juin 2012.

Il est donc essentiel de transmettre les documents demandés en commission au plus tard en février 2012, pour être pris en compte dans l'état des lieux. Nous nous permettrons de continuer à vous solliciter par téléphone ou si besoin par entretien afin de récupérer les données évoquées lors de la réunion mais également pour aborder des aspects plus qualitatifs quand les informations recherchées sont incomplètes ou trop diffuses pour être mobilisées dans le cadre de l'état des lieux.